

EXTRAIT - DÉLIBÉRATION

SÉANCE du
MARDI 9 JUILLET 2024
à 18 H 30

Commune de
THIERVILLE-SUR-MEUSE
35 Place Eugène GOUBET
55840 THIERVILLE-SUR-MEUSE

DÉLIBÉRATION
du 09/07/2024

Le Mardi 9 Juillet 2024 à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire

N° 20240709.022

OBJET :

Motion

**Inondation de la
Commune de
Thierville-sur-Meuse**

Le Maire certifie :

- Que le compte-rendu de cette délibération a été affiché le : 10/07/2024
- Que la convocation du Conseil a été faite le : 04/07/2024
- Que le nombre des membres en exercice est de : 23

Présents	18
Pouvoirs	1
Absents	4
Votants	19

- Sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le Maire informe :

- Que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANCY dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

LE MAIRE,
C. ANTION

PRÉSENTS : M. ANCEAUX Jean-Luc – M. ANTION Claude – Mme BAUGNON Mathilde – Mme BUARD CHAMPESME Jocelyne – Mme CARRÉ Cyrielle – M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – M. COURTOIS Jean-Paul – M. DIONOT Michel – Mme DUPUIS Claudine – M. GARNIER Christian – Mme GÉRARD Christine – Mme GILLARDIN-THOMAS Véronique – M. HENRY Philippe – M. KEROUH Nordine – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFEBVRE Gilles – M. NICKLAUS Bruno – M. PAUCHET David – M. PIERSON Fabien – Mme PIGEARD Sandrine – M. SCHUMANN Yves – Mme THOUVENIN Odile.

POUVOIRS : M. KEROUH Nordine à M. ANTION Claude

ABSENTS / EXCUSÉS : Mme CARRÉ Cyrielle – M. KEROUH Nordine – Mme LECLERCQ Josiane – M. NICKLAUS Bruno – M. PAUCHET David

SECRÉTAIRE - art. L. 2121.15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) : Par 19 voix pour :
Monsieur CHAZAL Raphaël

Trop souvent et de trop nombreuses fois, la Ville de THIERVILLE et ses habitants subissent des inondations à l'occasion d'orages ou de pluies soutenues.

Rues inondées, sous-sols envahis par plusieurs centimètres d'eau des égouts qui demandent, pour certains Thiervillois, l'intervention des pompiers, bassins d'orages et fossés non curés et non entretenus, réseaux encombrés voire percés par des racines, avaloirs trop petits en certains endroits, réseaux de l'armée (1^{er} RCH) utilisant nos réseaux, voilà ce qui génère nos soucis, de jour comme de nuit, à chaque orage annoncé.

Les élus de THIERVILLE, au nom de leurs habitants, demandent :

- L'examen de **tous** les réseaux d'eaux pluviales et usées par caméra,
- Un diagnostic établi par un bureau d'étude indépendant,
- Un compte-rendu du diagnostic,
- Un programme des investissements à réaliser issu du diagnostic.

La liste des secteurs concernés par les inondations sont :

- **RUES INONDÉES :**
Libération – Colibris – 150^{ème} R.I. – Cheminots – Chaume – croisement Fourlinie/Goubet
- **INONDATIONS DE SOUS-SOLS PAR REMONTÉES DES ÉGOUTS :**
Somnard – Cheminots – 150^{ème} R.I. – Saint Exupéry – Saint Brice – Preux (bas de la rue).
- **BASSINS D'ORAGES ET LEURS FOSSÉS :**
Egalité : non curé depuis 2 ans – fossé non curé et non entretenu (fauchage)
Cheminots / 150^{ème} R.I. : non curé – non fauché et non entretenu.
- **FOSSÉS :**
Rambaude : non curé – non fauché – non entretenu
Varennes : non curé – non entretenu
Egalité : non curé – non fauché – non entretenu
Chaume : à créer le long de la route de la Chaume.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 19 voix pour, a adopté la présente motion qui sera adressée au Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun compétent pour l'assainissement du territoire.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

